

FUSION DES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES

# La fin des avocats à Huy ? « On résiste »

Le 1er avril prochain, l'arrondissement judiciaire de Huy fusionnera avec celui de Liège et de Verviers. Le palais de justice de Huy continuera d'accueillir des audiences, mais les magistrats et les greffiers devront être mobiles. D'autre part, en fonction des matières, une affaire concernant un justiciable hutois pourra être examinée à Liège ou à Verviers. « Pour l'instant, nous sommes dans l'incertitude », précise Ariane Destexhe. Mardi soir, cette avocate, conseillère MR a voulu interpellier le conseil sur les conséquences de cette fusion. « Elle aura un impact négatif pour la ville. Les tribunaux du travail et du commerce sont voués à disparaître à Huy. Une cinquantaine d'emplois sont menacés, autant de familles qui re-

garderont vers d'autres centres ». Une menace qui, pour l'instant, n'est pas ressentie avec autant d'acuité au tribunal de travail « C'est trop tôt pour tirer de telles conclusions », relativise un employé. A plus ou moins long terme,

## « LA SURVIE DU PALAIS DE JUSTICE DE HUY PASSE PAR CELLE DU BARREAU HUTOIS »

Ariane Destexhe redoute que les avocats désertent Huy et que le barreau hutois disparaisse. « La disparition du barreau de Huy, impliquera la réduction de l'activité commerciale au détriment des Hutois. Dans les cabinets, des secrétaires seront licen-



M<sup>e</sup> Fabbricotti : « Le barreau de Huy fait de la résistance ! » ■ SP

ciées, il y aura moins de monde dans les restos, les papeteries... » Un scénario catastrophe que le bâtonnier Me Fabbricotti se refuse à envisager : « Nous faisons de la résistance ! lance-t-elle. À l'unanimité, le

conseil de l'ordre a refusé cette fusion. Légalement, nous en avons la possibilité. La survie du palais de justice de Huy passe par celle du barreau hutois. Nous allons nous battre. » ■

A.BT

DANS LE SDER

# Pour le tourisme, Huy comparé à... Daverdisse

Christophe Pire, conseiller MR, s'est étonné lors du conseil communal mardi soir, des conclusions relatives à Huy figurant dans le SDER (Schéma de Développement de l'Espace Régional). Le SDER est censé définir les grandes options de développement de la cité à suivre au cours de 20 prochaines années. Et le

moins que l'on puisse dire et que le portrait brossé de la cité du Pontia n'est guère flatteur. Huy n'est pas reprise comme pôle touristique.

Pire, en matière de tourisme son pouvoir d'attraction est comparé à celui de Daverdisse, une petite cité de 1.369 habitants situé dans la province du Luxembourg. « Huy ne figure pas non plus dans le ré-



Christophe Pire. ■ A.BT

seau de transport express liégeois » regrette Christophe Pire. L'échevin du tourisme Joseph George (cdH) a rétorqué que le SDER comportait en effet « de gros manquements. Il s'apparente à du bricolage ! » Le Collège compte interpellier le ministre de tutelle et évoquera ce dossier lors du prochain conseil communal. ■

A.BT

PROCÉDURE

## Vente du Quadrilatère : le ministre a reçu le recours

Grégory Vidal (Pour Huy), qui avait introduit un recours contre la vente du Quadrilatère pour 100 euros, a reçu un courrier de la direction générale des pouvoirs locaux : le ministre Furlan a bien reçu son recours et est en train de l'examiner. « J'espère qu'une décision tombera rapidement », commente Grégory Vidal. Idéalement, il faudrait qu'une décision soit prise avant que le Collège délivre le permis de bâtir et que la société de Hans Dedecker commence à abattre l'aile du Quadrilatère sous laquelle le parking sera aménagé. Il ajoute « J'ai été étonné de voir comment Joseph George s'est approprié le projet de Dedecker dans son toute-boîte. Ce n'est pourtant pas son projet mais celui d'un particulier... » ■

A.BT

EN BREF

### Lizin absente

Anne-Marie Lizin était absente mardi soir au conseil communal. Elle n'a pas pu évoquer les six points qu'elle avait mis à l'ordre du jour. Lors d'une commission portant sur le règlement d'ordre intérieur, le Collège s'était demandé s'il était possible de limiter le nombre de questions posées par les conseillers (et d'Anne-Marie Lizin en particulier) mais la loi ne le permet pas. « Cette constatation nous a largement démotivés à poursuivre la modification du règlement » a expliqué le bourgmestre. Philippe Charpentier a alors lancé en boutade « Mais on a trouvé un autre moyen de faire taire Mme Lizin... ». Victime d'une paralysie d'une corde vocale, Anne-Marie Lizin éprouve en effet bien des difficultés à se faire entendre... ■



Garage - Carrosserie  
**WILLEMS Motors** HANNUT

**Conditions salon tout le mois de janvier**

**Ouvert le dimanche 26 janvier**

Venez découvrir et essayer notre nouvelle **Golf 7**

Ceci n'est pas une voiture. C'est une Volkswagen.



**ESSAI à volonté**

La nouvelle **Golf Variant**



La nouvelle **Golf GTI**



**PRIX ROUGES SUR MODÈLES DE STOCK**

**A votre service pour des clients extrêmement satisfaits**

**WILLEMS MOTORS S.A. - Hannut**  
Rue Du Luxembourg, 13 - 4280 HANNUT - 019 51 92 50

Semaine 4. Offres valables du jeudi 23/1 jusqu'au mercredi 29/1/2014.

# SPAR Les réductions à ma façon !

sur tous les produits



**Chez Spar, c'est vous qui faites vos réductions !**  
Du 16 au 29 janvier 2014 inclus sur tous les produits WHISKAS et PEDIGREE.  
Demandez vos autocollants en magasin.

Collez vos autocollants sur les produits WHISKAS et/ou PEDIGREE de votre choix. Collez - 10 % sur le premier produit, - 20 % sur le deuxième et - 30 % sur le troisième. Votre réduction sera immédiatement déduite à la caisse. Spar, un large assortiment à petits prix.

Cette action TOP DEAL est valable du 23 au 29/1/2014 inclus.

**TOP DEAL CARD**

**-50%** sur présentation de votre carte Top Deal



**GRAND MARNIER** cordon rouge  
40 %  
70 cl  
L € 16,39  
prix normal € 22,95

**1147** Jusqu'à épuisement du stock.  
SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE TOP DEAL

[www.sparretail.be](http://www.sparretail.be)

Sauf erreurs d'impression ou épuisement des stocks. Suivant l'assortiment des points de vente.

COLRUYTGROUP